



**The Awty International School
Houston**

**LIVRET DU SECONDAIRE ÉLÈVE/PARENT
2021 - 2022**

COLLÈGE (MS)
6th/6ème - 8th/4ème

LYCÉE (US)
9th/3ème - 12th/11e

LETTRE DES RESPONSABLES DE DIVISION DU SECONDAIRE	4
COMMUNICATION RESSOURCES	5
PREPARATION A L'ECOLE	5
UNIFORME QUOTIDIEN	6
UNIFORME DE GRANDE TENUE	6
TENUE D'EXTÉRIEUR	6
UNIFORMES D'E.P.S	6
TENUE LIBRE	7
SANCTION POUR NON RESPECT DU PORT DE L'UNIFORME	8
FOURNITURES SCOLAIRE	8
SUR LE CAMPUS	8
ARRIVEE ET DEPART	8
ELEVES CONDUCTEURS	9
CASIER	9
RESTAURATION	9
APPAREIL ÉLECTRONIQUE	9
PRESENCE	10
ABSENCE ET RETARD	11
ABSENCES PREVUES	10
FEUILLE DE PRÉSENCE	11
VIE SCOLAIRE	12
DEVOIRS	12
SOCIÉTÉ D'HONNEUR	12
TABLEAU D'HONNEUR	13
CIVITAS	13
CÉRÉMONIE ANNUELLE DE REMISE DES PRIX	13
PROGRAMME INTERNATIONAL	13
NOTES ET BULLETINS	13
MOYENNE PONDEREE CUMULATIVE	14
ÊTRE AUDITEUR	14
EXAMENS	14
EAL - ANGLAIS DEUXIÈME LANGUE OU LANGUE SUPPLÉMENTAIRE	15
OPTIONS DE LANGUE	15
OBTENIR LE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL	15

PROGRAMME FRANCAIS	16
LE COLLÈGE / MIDDLE SCHOOL (6ème/6th through 4ème/8th)	16
LE LYCÉE /UPPER SCHOOL (3ème/9th – Terminale/12th)	17
OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAUREAT	17
DIPLÔME DU PROGRAMME FRANÇAIS	17
OBTENIR LE “AWTY HIGH SCHOOL DIPLOMA”	18
EVALUATION DES ELEVES	18
SOUTIEN DES ELEVES	19
CONSEIL UNIVERSITAIRE	19
OBJECTIF DU CONSEIL UNIVERSITAIRE PAR NIVEAU	19
9th Grade/3ème	19
10th Grade/2ème	19
11th Grade/1ère	19
12th Grade/Tle	20
DIFFÉRENCES D'APPRENTISSAGE	20
VIE ÉTUDIANTE	20
EXCURSION D'AUTOMNE	20
CONSEIL DES ELEVES	21
ACTIVITÉS, CLUBS ET ASSOCIATIONS	21
SERVICE COMMUNAUTAIRE	21
PROGRAMME SPORTIF INTERSCOLAIRE	22
DISCIPLINE	22
SANCTIONS DISCIPLINAIRES	22
CAMPUS SANS DROGUE ET SANS ALCOOL	24

LETTRE DES RESPONSABLES DE DIVISION DU SECONDAIRE

Chers parents et élèves du secondaire,

Le passage de l'école primaire à l'école secondaire marque une étape importante vers l'indépendance et l'autonomie. Nous sommes ravis de vous accompagner dans cette transition.

Le développement communautaire est essentiel pour une école internationale comme la nôtre. Nous venons de nombreux pays et d'expériences scolaires variées. Ce livret élèves/parent est essentiel pour comprendre la communauté Awty et comprendre les attentes des étudiants. Merci de prendre connaissance de la vie scolaire et des attentes en secondaire à Awty à travers ce livret.

Bienvenue dans une nouvelle année passionnante et bienvenue dans la communauté d'Awty.

Bien cordialement,

Tom Oden

Head of Secondary

Tom Beuscher

Head of Middle School

Sam Waugh

Head of Upper School

COMMUNICATION ET RESSOURCES

Dans chaque niveau du collège, les Professeurs Principaux (PP) du programme français et les International Program Principal Teachers (PT) du programme international font office d'adjoints au responsable de la Division. Ils surveillent les questions scolaires, coordonnent les activités et animent les excursions. Au collège, les PP/PT sont également en contact avec les parents pour s'assurer que la communication sur toute question concernant l'école est efficace et complète.

Au lycée, un coordinateur de niveau est désigné pour chaque niveau. Ils animent la vie quotidienne des élèves dans le niveau qui leur a été attribué. Ils ont le rôle de porte-parole ou de tuteur et ils coordonnent les excursions et autres événements. Les élèves sont libres de les consulter pour toute question ou inquiétude. Dans le programme français, il y a *un* Professeur Principal et un Coordinateur de Niveau dans chaque discipline.

Si, ni le coordinateur de niveau, ni le PT ou PP ne sont en mesure de résoudre un problème, les parents peuvent prendre RDV avec l'une des personnes appropriées ci-dessous :

Secondaire

___ Tom Oden, Head of Secondary

Middle School/Collège (6/6ème - 8th/4ème):

Tom Beuscher, Head of MS

Upper School/Lycée (9th/3ème - 12th/Tle):

Sam Waugh, Head of US

Un comité de l'APPA se réunit chaque mois avec le Responsable de la Division au collège et au lycée. Les membres du comité sont des bénévoles de l'APPA de chaque niveau et division. Ces parents contribuent à préserver une communication régulière sur les questions scolaires quotidiennes entre la communauté des parents et l'administration pendant toute l'année scolaire.

La Directrice de l'École et le Proviseur sont disponibles sur RDV pour tout problème qui n'aurait pas été résolu par le responsable de division. On attend des parents qu'ils servent de modèles à leurs enfants en communiquant de manière polie et respectueuse avec les enseignants et le personnel de Awty.

PREPARATION A L'ECOLE

Les élèves de 5th grade/CM2 participent à une orientation chaque printemps organisée par les élèves de 8th grade/4ème. En août, tous les nouveaux et anciens élèves de 6th grade/6ème ainsi que les parents peuvent assister à un programme d'orientation le mercredi précédant le premier jour de cours.

Les élèves du secondaire suivent un horaire spécifique et se déplacent de classe en classe. Les étudiants ont des cours d'anglais, d'histoire-géographie, de mathématiques, de sciences, de langues étrangères, d'informatique, de beaux-arts et d'éducation physique.

UNIFORME QUOTIDIEN

6th/6ème – 8th/4ème:

- Jupe Awty plissée écossaise, pantalon ou short bleu marine, chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École ou polo blanc, bleu marine ou gris à manches courtes avec le logo de l'École. Collants unis bleu marine ou noir, pull Awty en bleu marine, veste polaire bleu marine avec le logo de l'École par temps froid; ou
- Pantalon ou short bleu marine, polo blanc, bleu marine ou gris à manches courtes avec le logo de l'École, ou chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École, pull Awty bleu marine ou veste polaire bleu marine avec le logo de l'École par temps froid.

9th/3ème – 12th/1le:

- Jupe Awty plissée écossaise ou kaki, pantalon ou short kaki, chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École ou polo blanc, bleu marine à manches courtes avec le logo de l'École. Collants unis bleu marine ou noirs, pull Awty bleu marine, veste polaire bleu marine avec le logo de l'École par temps froid; ou
- Pantalon ou short kaki, polo blanc ou bleu marine à manches courtes avec le logo de l'École, ou chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École, pull Awty bleu marine ou veste polaire bleu marine avec le logo de l'École par temps froid.

UNIFORME DE GRANDE TENUE

Il est demandé à tous les élèves d'avoir un uniforme de grande tenue, en plus de leur uniforme quotidien. Lors d'occasions formelles, comme les photos scolaires, les sorties scolaires et les célébrations ou cérémonies sur le campus, il est demandé aux élèves de porter un uniforme de grande tenue, décrit ci-dessous.

6th/6ème – 12th/1le:

- Jupe écossaise d'Awty, chemise Oxford blanc à manches longues avec le logo de l'École (rentrée dans la jupe); pull Awty bleu marine avec le logo de l'École, selon le temps. Le port des collants n'est pas autorisé les jours de grande tenue, ou
- Pantalon en tissu croisé à pli (bleu marine de la 6^e à la 4^e, kaki de la 3^e à la Terminale), chemise Oxford blanche à manches longues avec le logo de l'École (rentrée dans le pantalon); pull en coton bleu marine avec le logo de l'École selon le temps.

L'uniforme d'Awty doit être acheté auprès de [Dennis Uniform](#). L'administration se réserve le droit de prendre toute décision définitive quant à l'uniforme et la toilette.

TENUE D'EXTÉRIEUR

Les tenues d'extérieur acceptées sont les pullovers de l'École, les vestes Awty, les sweatshirts du lycée pour les terminales seulement, ou les sweatshirts des équipes sportives Awty. Aucune autre tenue d'extérieur ne peut être portée à l'École.

UNIFORME D'E.P.S

L'uniforme d'éducation physique et sportive de l'École internationale Awty est requis pour tous les participants aux cours d'E.P.S. Pour des raisons d'hygiène et de propreté, les élèves ne sont pas autorisés à porter en classe les vêtements qu'ils portent pendant une activité physique intense.

La politique de l'École est de fournir, gratuitement, un short vert et un t-shirt blanc. D'autres vêtements, notamment des t-shirts des événements ou des équipes sportives de l'école, sont autorisés et peuvent être achetés au magasin scolaire tout au long de l'année. Les élèves sont libres de porter les tennis ou les chaussures de sport qu'ils souhaitent. Des tenues de sport supplémentaires peuvent être achetées au magasin de l'École ou lors des ventes d'uniformes de seconde main.

En cas de temps froid ou d'intempéries, les élèves peuvent s'habiller selon les options suivantes : Les élèves peuvent porter le sweat-shirt d'Awty, s'ils veulent porter un vêtement extérieur. Des survêtements (pantalons jogging) sont disponibles pour ceux qui souhaitent en acheter au magasin de l'École. Autrement, les élèves ne doivent porter que des pantalons de survêtement unis. Toute autre veste, manteau ou pull-over est interdit en cours d'E.P.S. En cas de pluie ou d'intempéries, les cours d'E.P.S. se dérouleront en intérieur.

TENUE LIBRE

Les élèves du collège ont parfois le droit à la tenue libre pour marquer des occasions particulières et les élèves du collège bénéficient de la tenue sans uniforme chaque vendredi (sauf indication contraire). Ces jours-là, il est attendu des élèves qu'ils s'habillent correctement au risque de la révocation du privilège. Certains exemples de tenue non appropriée sont : tongs, pieds nus, ventre exposé, pyjamas, shorts courts, mini jupes, pantalon taille très basse ou porté bas, logos publicitaires pour de l'alcool ou des drogues, commentaires blasphématoires, messages offensifs concernant une nationalité, race ou culture quelconque. Le jugement définitif appartient à l'administration.

AUTRES OBLIGATIONS :

- Pas de chaussures à bout ouvert.
- Les élèves ne sont pas autorisés à porter des casquettes ou des chapeaux à l'intérieur, même lors des jours de « tenue libre ».
- Les ourlets doivent se situer à moins de huit centimètres au-dessus du genou, y compris les jours de tenue libre.
- Des bijoux sur le visage, comme des piercings aux sourcils, au nez, aux lèvres et à la langue ne sont pas autorisés.
- Les élèves doivent être correctement vêtus dès leur arrivée à l'école.
- Il est fortement déconseillé de porter des bijoux ou des montres de valeur. L'École ne sera pas responsable en cas de perte ou de dommages.
- Tout accessoire personnel, notamment mais sans s'y limiter les bijoux ou les accessoires pour cheveux, peuvent être jugés inacceptables et par conséquent interdits, à la discrétion de l'administration.

SANCTION POUR NON RESPECT DU PORT DE L'UNIFORME

Les élèves sans uniforme ou habillés hors règlement vestimentaire feront l'objet d'une mesure disciplinaire, notamment mais sans s'y limiter, une série de punitions croissantes : retenue pendant le déjeuner, retenue le jeudi après l'école, et retenue le samedi matin. L'administration peut décider, dans certains cas, de renvoyer un élève chez lui ou de demander à un parent d'apporter des vêtements corrects.

FOURNITURE SCOLAIRE

Le jour de la rentrée, les élèves du collège doivent apporter des stylos, crayons, du papier, un classeur et des manuels. Les élèves de la section internationale doivent apporter leur agenda Awty et les élèves du Programme français doivent apporter un cahier de texte et un carnet de correspondance.

Le jour de la rentrée, les élèves du lycée doivent apporter leurs manuels, des stylos, crayons et un cadenas pour leur casier.

Les familles doivent commander les livres et les fournitures au printemps. Les commandes seront automatiquement facturées sur le compte de l'élève et le Business Office enverra la facture en août.

Tous les élèves auront besoin d'un ordinateur portable. Reportez-vous à la politique [Bring Your Own Device](#) BYOD (apportez votre propre appareil) pour en savoir plus. Les élèves recevront de leurs professeurs des listes de fournitures pour chaque cours et il leur est demandé de les avoir achetées avant le second lundi de l'année scolaire ou selon le délai spécifié par l'enseignant. La plupart des fournitures demandées se trouve au magasin de l'Ecole.

CASIER

Des casiers seront attribués aux nouveaux élèves lors de la journée d'orientation des nouveaux élèves. Les élèves qui reviennent recevront leur emploi du temps et leurs casiers le jour de la rentrée. Il est demandé aux élèves du collège d'avoir un cadenas Master à combinaison, disponible au magasin scolaire.

SUR LE CAMPUS

ARRIVEE ET DEPART

Les élèves ne sont pas surveillés sur le campus avant 7h30. Les cours de secondaire commencent à 8h15 et se terminent à 15h50. Les élèves ne sont autorisés sur le campus que jusqu'à 16h00 sauf s'ils sont sous la surveillance d'enseignants ou de membres du personnel. La bibliothèque, qui est sous la supervision d'un enseignant, est ouverte aux élèves après l'école jusqu'à 18h00, du lundi au jeudi et jusqu'à 16h30 le vendredi. Tous les élèves doivent quitter le campus avant 18h00 sauf s'ils s'y trouvent pour une activité ou un programme scolaire officiel et surveillé.

ELEVES CONDUCTEURS

En raison du nombre limité d'espaces de stationnement sur le campus, tous les élèves qui veulent conduire jusqu'à l'École doivent obtenir un badge de parking auprès du bureau du lycée/Upper School. Les élèves de Terminale peuvent se voir attribuer des espaces de stationnement en fonction de la disponibilité et dans ce cas, ils ne peuvent stationner que dans cet espace.

CASIERS

Des casiers seront attribués aux nouveaux élèves lors de la journée d'orientation des nouveaux élèves. Les élèves qui reviennent recevront leur emploi du temps et leurs casiers le jour de la rentrée. Il est demandé aux élèves du collège d'avoir un cadenas Master à combinaison, disponible au magasin scolaire.

RESTAURATION

[SAGE Dining Services](#) gère le programme du service de restauration de l'École. SAGE fournit une grande variété de plats sains et frais pour les élèves. Dans le cadre de Spice of Life, SAGE a introduit le programme Spotlight Nutrition pour apprendre aux élèves à faire des choix sains. SAGE offre aussi une application qui inclut une liste d'ingrédients et valeurs nutritionnelles pour les repas du jour. Les menus du jour sont disponibles sur le site internet myAwty.

Toutes questions, inquiétudes ou suggestions à propos du programme du service de restauration peuvent être adressées au [Chef](#) de Sage Dining.

Le service du déjeuner et des encas est obligatoire et apparaît séparément sur les factures de frais de scolarité des élèves.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation de tout appareil électronique est interdite pendant les heures de cours sans l'autorisation expresse et l'approbation de l'enseignant. Pour les étudiants du secondaire, reportez-vous à la politique BYOD (Bring Your Own Device) pour plus de détails sur l'utilisation des ordinateurs à l'école. Au collège, les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les casiers des élèves tout au long de la journée. Les élèves du collège ne peuvent utiliser leurs ordinateurs portables ou autres dispositifs informatiques approuvés en classe que sous la supervision de l'enseignant ou à la bibliothèque. Les collégiens ne peuvent porter ni transporter d'appareils électroniques (par exemple une montre connectée) sans l'autorisation expresse du bureau de la division.

Au lycée, les téléphones cellulaires, les tablettes ipads, les ipods et tous les autres appareils électroniques approuvés doivent être silencieux et à l'abri des regards, sauf autorisation expresse et spécifique de l'enseignant. Les élèves de l'enseignement supérieur peuvent utiliser des téléphones portables et d'autres appareils approuvés en dehors des cours s'ils respectent toutes les autres règles disciplinaires. Si les élèves enfreignent l'une de ces règles, les enseignants vont immédiatement confisquer ces appareils et les remettre au bureau de la division. Les étudiants peuvent récupérer les appareils au bureau en fin de journée, à la discrétion du responsable de division.

Au collège, les élèves reçoivent un avertissement lors de leur première infraction et une détention

le samedi à compter de la deuxième infraction. Au lycée, la première infraction à cette règle est la détention le samedi matin. Les élèves et les parents seront informés de la date et de l'heure de la détention. La quatrième infraction de ces règles peut entraîner une suspension de l'école. La violation de ces règles peut être traitée comme une violation du code d'honneur. Le non-respect continu de cette règle peut entraîner l'expulsion de l'école.

PRESENCE

ABSENCE ET RETARD

En cas d'absence due à une maladie ou un rendez-vous, les parents doivent en informer le bureau de la Division concernée par téléphone (Collège ext 5813; Lycée ext 5826), ou par e-mail (MSstudentattendance@awty.org ou USstudentattendance@awty.org) entre 7h30 et 8h30.

Lorsque l'élève revient à l'école à la suite d'une absence, il doit fournir un mot signé ou une explication écrite des parents. Il peut être demandé aux élèves qui manquent des contrôles, des examens ou des devoirs importants un mot d'excuse du médecin. Les rendez-vous médicaux doivent se faire dans la mesure possible en dehors de journées scolaires. Un élève qui arrive après 8h00 ou qui doit partir avant 15h50 doit se présenter au bureau du Collège / Lycée afin de signer la feuille de présence/absence. Les retards sont classés excusés ou non excusés. Un nombre excessif de retards non excusés peut entraîner une mesure disciplinaire. L'Administration se réserve le droit de prendre cette décision. Le cas échéant, un comité comprenant la Responsable des présences, le Coordinateur de niveau concerné et le Responsable de la Division concernée, se réunit pour examiner les circonstances et en définir les conséquences.

Pour recevoir une unité de valeur pour un cours (course crédit) au lycée à Awty, un élève ne doit pas manquer ledit cours plus de dix jours/périodes en total pour l'année. **Toute absence, qu'elle soit anticipée/approuvée, pour maladie ou toute autre raison, sera comptée dans le cumul des absences pour l'année.** Les élèves qui manquent volontairement ('sèchent') un cours seront marqués absents et ils feront l'objet de sérieuses sanctions disciplinaires après examen des circonstances par l'administration. Il est attendu des élèves de rattraper le travail manqué dans un délai raisonnable, sous réserve de l'accord de leur(s) enseignant(s) et du Responsable de la Division. Les dispositions spécifiques à ce règlement sont indiquées ci-dessous :

1. Un élève arrivant avec jusqu'à 15 minutes de retard en classe sera marqué « en retard ».
2. Un élève arrivant avec plus de quinze minutes de retard en classe sera marqué « absent ».
3. Des avertissements écrits seront envoyés à l'élève ainsi qu'aux parents, et seront déposés au bureau de la Division concernée comme suit :
 - a. La première lettre d'avertissement sera envoyée lorsqu'un élève aura cumulé cinq (5) absences dans la même matière;
 - b. Lorsqu'un élève aura cumulé dix (10) absences dans la même matière, les parents seront convoqués au bureau de la Division concernée. L'élève sera en sursis (probation) et son dossier de réinscription sera mis en attente. À la fin de l'année scolaire, l'administration considérera l'historique des absences

et prononcera sur la réinscription, unité de valeur de cours et attribution de note de l'élève ;

4. Il peut être demandé aux élèves qui arrivent après une absence partielle de rendre des devoirs importants, ou de passer des examens/contrôles manqués, plus tard dans cette même journée.
5. Les absences dues à des activités scolaires (comme des excursions, des manifestations sportives ou une mesure disciplinaire) ne seront pas comptées comme des absences.
6. Les élèves et leurs parents doivent comprendre que des absences excessives nuisent aux résultats scolaires. Cette limite d'un maximum de dix jours/périodes de cours ne doit pas être considérée comme des absences attribuées ou de jours 'à prendre'. Il ne serait pas raisonnable de demander aux enseignants de rattraper le travail manqué pour les élèves absents. Il est demandé aux élèves d'être assidus et de prendre la responsabilité de leur présence à l'École.

ABSENCES PREVUES

Selon la politique de l'École, les élèves ne doivent pas s'absenter de l'école, sauf pour des raisons graves (maladie, urgence familiale, etc.). Les parents qui, pour des raisons justifiables autres que la maladie, veulent retirer leur enfant de l'école pendant une journée ou plus, doivent déposer un « formulaire d'absence anticipée » signé au bureau de la division concernée au moins deux semaines au préalable de l'absence. Il s'agit de la politesse envers les enseignants et les administrateurs qui auront à adapter leurs programmes pour les élèves et les classes touchés par l'absence. Le bureau de la Division contactera les enseignants et les en informera, et les devoirs seront rassemblés. Pour des absences prolongées, les enseignants peuvent demander aux élèves de rendre un travail avant de partir. Toute absence anticipée doit être communiquée directement au bureau de la Division concernée.

Les élèves qui sont en difficulté académique / risque d'échec scolaire et/ou qui ont cumulé un nombre excessif d'absences n'obtiendront pas cette autorisation. Les parents sont appelés à reconnaître que retirer un enfant de l'école pendant une période prolongée aura un impact négatif sur les résultats de l'enfant.

FEUILLES DE PRÉSENCE

Les élèves qui arrivent en retard, pour quelque raison que ce soit (voir la rubrique Retards), doivent se présenter au bureau des présences avec un mot d'excuse du parent avant d'aller en cours. Les élèves qui souhaitent partir de l'école pour quelque raison que ce soit, doivent présenter un mot signé d'un parent au bureau de la Division concernée, puis signer à son départ la feuille de présence. Sans l'autorisation d'un parent, l'élève ne pourra pas signer la feuille de présence. Les parents peuvent également appeler le bureau de la Division, ext 5813 pour le collège ; ext 5826 pour le lycée, pour signaler le départ anticipé de leur enfant. Les élèves ne seront pas libérés sans cette autorisation. Les élèves qui partent en raison d'une maladie seront libérés par l'infirmerie et y signeront la feuille.

VIE SCOLAIRE

DEVOIRS

Les enseignants donnent des devoirs en plus des cours. Le volume de devoirs doit cependant rester raisonnable pour ne pas surcharger les enfants. Les élèves rapides peuvent mettre moins de temps, alors que d'autres élèves qui connaissent plus de difficultés pourront avoir besoin de plus de temps. L'objet des devoirs à la maison pour les deux programmes est de permettre d'approfondir et de mettre en pratique les leçons quotidiennes. De plus, les élèves apprennent la responsabilité des préparations de plus haut niveau attendues dans les établissements d'enseignement supérieur et les universités qu'ils se préparent à fréquenter.

- Les élèves de sixième devraient normalement passer environ vingt minutes par matière par soir.
- Les élèves de la cinquième à la Terminale devraient normalement passer environ trente minutes par matière par soir.
- Les élèves et les parents doivent contacter l'école si les devoirs à la maison prennent beaucoup plus de temps.
- Tous les élèves du collège doivent tenir un cahier de textes dans lequel ils doivent inscrire les devoirs à faire dans les différentes matières.
- Les élèves du lycée peuvent choisir leur propre méthode pour noter les devoirs; toutefois, la tenue d'un cahier de texte est vivement recommandée. Des cahiers de texte sont disponibles en nombre limité au magasin scolaire.
- Les enseignants coordonnent les devoirs à la maison et les devoirs sur table de manière à ce qu'aucun élève n'ait plus de deux essais, devoirs importants ou évaluations un jour donné.

SOCIÉTÉ D'HONNEUR

Les élèves des programmes français et international peuvent être admis dans la « [National Junior Honor Society](#) » de la 5^e à la 3^e et dans la « [National Honor Society](#) » de la Seconde à la Terminale. Dans les deux cas, les élèves bénéficient de cet honneur en reconnaissance de leur excellence scolaire ainsi que pour leurs qualités de leadership, service et personnalité. Une invitation à rejoindre la National Honor Society est considérée comme une réussite académique admirable.

Pour la National Honor Society, un conseil d'enseignants évalue les candidats et définit les élèves qui seront désignés. Il est nécessaire que les élèves conservent ces niveaux élevés pour rester membres de la Society. Il est attendu des membres qu'ils participent aux projets parrainés par la Society. En cas de problème, le conseil d'enseignants se réunit pour aborder la possibilité d'un renvoi ou pour recommander une mesure disciplinaire au directeur de l'École qui prend la décision finale.

TABLEAU D'HONNEUR

Chaque trimestre, l'École reconnaît des élèves qui ont obtenu des résultats à un niveau scolaire élevé en les inscrivant au Tableau d'honneur. Au collège et au lycée, les élèves qui ont une moyenne cumulée des notes de 85 sans notes inférieures à 70 se qualifient. Ceci correspond à la mention du « Tableau d'honneur » par le conseil de classe dans le programme français. Les élèves qui ont une moyenne cumulée de notes de 90 ou plus et aucune note inférieure à 70 reçoivent les « High Honors ». Dans le programme français, ceci correspond aux « Félicitations ».

CIVITAS

Chaque trimestre, les élèves reçoivent des notes sur une échelle de un (mauvais) à dix (excellent) dans chaque matière. L'objectif de la reconnaissance Civitas est de reconnaître les élèves pour des efforts et une conduite exemplaires pendant la réalisation de leurs responsabilités scolaires ; toutefois, les notes Civitas ne sont pas directement liées aux notes concernant les résultats scolaires. Les élèves ayant de façon constante des résultats Civitas élevés participent à une cérémonie à la fin de l'année et reçoivent des prix formidables du directeur de l'École.

CÉRÉMONIE ANNUELLE DE REMISE DES PRIX

À la fin de l'année scolaire, une cérémonie de remise des prix se déroule pour le collège et pour le lycée. C'est un moment pour reconnaître les réalisations particulières des élèves dans tous les programmes scolaires et extrascolaires.

LE PROGRAMME INTERNATIONAL

NOTES ET BULLETINS

Tous les élèves du Programme international reçoivent un relevé de notes dans toutes les matières au milieu du trimestre d'automne. Ceux qui ont une moyenne inférieure à 80 dans une matière ou suscitent des inquiétudes dans des matières particulières recevront des relevés de note au milieu des trimestres d'hiver et de printemps. À la fin du trimestre, les élèves reçoivent un bulletin avec les notes trimestrielles et des commentaires de tous les enseignants. Avec l'accord du coordinateur de niveau et du responsable de division, des relevés hebdomadaires peuvent être mis en place pour les élèves ayant des difficultés scolaires. Le dernier bulletin de notes, à la fin de l'année, comprend les notes des trois trimestres et une note pour l'examen final. La note annuelle est calculée en multipliant chaque note trimestrielle par deux, en additionnant ces chiffres à la note de l'examen final et en divisant le total par sept. Si une matière n'a pas d'examen final, la note annuelle est simplement la moyenne des 3 trimestres.

Voici un exemple de calcul de la note d'un élève:

1st Term	2nd Term	3rd Term	Final Exam	Grade
73	81	79	84	
$(73 \times 2) +$	$(81 \times 2) +$	$(79 \times 2) +$	$84 = 550 \div 7$	$78.6 = 79$

Un échec dans un cours pendant l'année se produira si la note d'un élève est inférieure à 60 pendant deux trimestres ou si la note moyenne finale de l'élève est inférieure à 60. Dans ce cas, un élève de lycée ne recevra pas de crédit pour le cours. Il peut être demandé aux élèves qui obtiennent une mauvaise note de participer à des cours d'été pour se rattraper ; l'achèvement matériel et réussi de ce travail peut être une condition requise pour le passage dans le niveau suivant. Veuillez consulter ce manuel pour en savoir plus sur le sursis pédagogique.

MOYENNE PONDEREE CUMULATIVE

Dans la section internationale du secondaire, la moyenne pondérée cumulative d'un élève est la moyenne de ses notes trimestrielles dans les matières suivantes : anglais, sciences sociales, mathématiques, sciences et seconde langue. Pour en savoir plus sur l'utilisation des résultats de MPC, veuillez contacter le bureau de la division concernée.

ETRE AUDITEUR

Les élèves de programme international qui sont placés dans des classes de niveau intermédiaire peuvent être considérés comme "auditeurs" non-notés dans certains domaines pendant un trimestre. La classification Auditeur sur le relevé de notes indique qu'un élève a assisté au cours mais n'a pas été tenu responsable d'une note formelle du fait de sa maîtrise de la langue. Ces élèves sont soigneusement surveillés et il est attendu qu'ils obtiennent des notes formelles dès que possible. Généralement, nous ne proposons pas ce statut après la première année.

EXAMENS

Les élèves du collège et du lycée passent des examens finaux dans les principales matières. Les examens finaux se produisent une seule fois, à la fin de l'année scolaire et ils couvrent le contenu d'un cours de l'année complète. Les élèves sont chargés de leur préparation complète, coordonnée par chaque enseignant selon les directives établies par les départements scolaires. Un calendrier des examens est remis à l'avance. Les demandes de reprogrammation d'un examen final doivent être faites par écrit auprès du bureau de la division concernée et elles doivent être approuvées par le Responsable de la Division et le président du département. Les examens finaux comptent pour 1/7e de la note totale dans chaque matière.

EAL - ANGLAIS DEUXIÈME LANGUE OU LANGUE SUPPLÉMENTAIRE

Le programme d'anglais en section internationale, comme seconde langue ou langue supplémentaire, est proposé à partir de la 6^e à la Seconde et est conçu pour exposer les élèves à la plus grande pratique possible de l'anglais. Le principal objectif des cours d'EAL est de faciliter les progrès des élèves vers les cours en langue maternelle dès que et aussi efficacement que possible.

À l'école secondaire, tous les nouveaux élèves non natifs sont évalués avant l'entrée dans le programme EAL. Les nouveaux élèves de 6^e de la section bilingue française sont évalués à la fin de leur année de CM2. Après l'évaluation, les élèves seront placés dans un niveau approprié du programme EAL qui va de débutant (ESL) au niveau langue maternelle.

OPTIONS DE LANGUES

Au collège et au lycée, il est demandé aux élèves du programme international d'étudier une seconde langue. La maîtrise d'une seconde langue est nécessaire pour l'achèvement réussi du programme du baccalauréat international. Avec l'accord du président du département et du Responsable de la Division, certains élèves peuvent se qualifier pour le programme de troisième langue. L'École fait de son mieux pour proposer aux élèves une diversité de langues. Pour en savoir plus sur le programme de langues étrangères, veuillez contacter le bureau du Département des langues.

OBTENIR LE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

Le programme du baccalauréat international (B.I.) est un programme d'études complet préparant aux études supérieures, qui encourage les élèves de 11th grade et de 12th grade à participer activement et de façon enthousiaste à leur éducation. L'objectif est de fournir aux élèves des valeurs et des opportunités qui leur permettront de devenir des penseurs critiques et de développer un jugement sensé qui les amènera à faire des choix sages et à respecter les autres dans la communauté mondiale. Basé sur des critères de performance, le programme du diplôme du B.I. présente des évaluations internes et externes du travail des élèves. Les candidats au diplôme du B.I. étudient six matières, trois au plus haut niveau et trois au niveau ordinaire, ce qui aboutit à des examens évalués de façon externe en mai de l'année de 12th grade . Les efforts scolaires, l'attitude et la motivation d'un élève déterminent grandement sa réussite à obtenir le diplôme du baccalauréat international. Pour en savoir plus sur le programme du B.I., veuillez contacter directement le coordinateur du B.I. [Isabel van Dyck](#).

Le lycée exige d'obtenir 26 crédits pour le diplôme américain du lycée ; il est demandé à tous les élèves inscrits au Programme international d'obtenir ces crédits en plus de suivre le programme du baccalauréat international en 11th et 12th grade. Ces crédits comprennent quatre années chacun d'anglais, de sciences sociales (dont deux doivent être d'histoire et comprendre l'histoire des USA), de mathématiques, de sciences et un de langue étrangère (ou d'une langue maternelle autre que l'anglais) ; deux ans d'éducation physique ; un an de beaux-arts ; l'achèvement des

cours de Théorie de la connaissance et de Dissertation. Du fait que tous les élèves de 11th et de 12th grade sont inscrits au programme complet du baccalauréat international, le diplôme du lycée d'Awty sera remis aux élèves de 12th grade qui, en plus de satisfaire aux cours ci-dessus, auront également rempli toutes les obligations du B.I. pour avoir le droit d'être candidat au B.I. Diplôme. Ces exigences incluent de passer les examens B.I. et d'avoir satisfait les exigences de CAS (Créativité, Action et Service). Pour toute information complémentaire concernant CAS, veuillez contacter [Tairong Zheng](#).

PROGRAMME FRANCAIS

Le proviseur, titulaire du ministère Français de l'éducation nationale est responsable du programme français. Le Proviseur travaille en collaboration étroite avec le Directeur de l'École dont il est aussi l'adjoint. Le Proviseur est assisté par un adjoint et une assistante de direction.

- Le programme scolaire français est organisé en cycles :
- La classe de 6e correspond à la fin du cycle de consolidation (CM1-CM2-6eme)
- Les classes de 5e- 4e - 3e du collège constituent le cycle des approfondissements.
- La classe de 2nde est le cycle de détermination.
- Les classes de 1ère et Terminale constituent le cycle terminal

LE COLLÈGE (6ème à 4ème)

Les méthodes d'enseignement répondent aux niveaux et exigences des programmes du ministère français de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique. Les horaires ont été adaptés pour répondre aux exigences du ministère tout en permettant aux élèves de vivre pleinement leur expérience américain. Le programme français s'efforce de favoriser le bilinguisme. A partir de la 6ème, l'anglais n'est plus considéré comme une langue étrangère mais comme une langue d'enseignement.

Les élèves des deux programmes sont mélangés pour les classes:

- Anglais Langue et Littérature
- Langue étrangère
- Electifs (arts visuels, débats, théâtre, etc.)
- E.P.S

L'accent mis sur les langues porte également sur la 3ème langue (espagnol, chinois, arabe et allemand). La 3ème langue est enseignée comme une 1ère langue à raison de 5 périodes par semaine pendant tout le collège. Les nouveaux élèves provenant d'autres écoles n'ayant pas le niveau d'anglais suffisant sont soutenus individuellement.

Le Conseil de Classes se réunit trois (3) fois par an, à la fin de chaque trimestre scolaire, afin de faire le bilan de la période écoulée. Le passage en classe supérieure, le redoublement ou tout changement d'orientation sont décidés selon les règles en vigueur du ministère français de l'Education Nationale.

LE LYCÉE (3ème – Terminale)

Le lycée prépare les élèves au baccalauréat français, en plus du High School Diploma. Pendant les 4 années du lycée, les élèves reçoivent un enseignement bilingue en français et en anglais et apprennent également une troisième langue. Les horaires suivent les orientations générales prescrites par le ministère de l'Education Nationale avec des choix d'options et d'électifs.

En 1ère et Terminale, les élèves choisissent une combinaison de cours communs et de spécialités. Les spécialités leur permettent de les préparer à une éducation supérieure en leur permettant d'approfondir leur savoir et compétences dans un sujet qu'ils apprécient.

L'enseignement de l'anglais est le même que pour le collège.

OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAUREAT

L'option Internationale du Baccalauréat (OIB) est offerte aux élèves de première qui satisfont aux critères de sélection. Cette option combine la rigueur du Baccalauréat français avec des matières supplémentaires enseignées et évaluées en anglais pour l'obtention d'un diplôme bilingue. Les élèves suivent deux cours enseignés en anglais par des professeurs natifs : un cours de littérature américaine et un cours d'histoire-géographie.

Le College Board et le ministère français de l'Education Nationale travaillent main dans la main pour mettre en œuvre et assurer la qualité de la section OIB américaine. L'OIB s'adresse particulièrement aux élèves souhaitant poursuivre leurs études supérieures aux Etats-Unis.

DIPLÔME DU PROGRAMME FRANÇAIS

Brevet : À la fin du collège, en classe de troisième, les élèves se présentent aux épreuves terminales du « Diplôme National du Brevet ». Le Diplôme National du Brevet est un examen officiel qui complète l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun des candidats. Les épreuves du DNB comprennent un oral (soutenance d'un projet) et deux écrits (une épreuve de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie et une épreuve de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique). L'évaluation des compétences acquises en fin de 3ème est prise en compte dans le calcul de la note finale du Brevet.

Baccalauréat : Etalé sur 2 ans (1ère et Terminale), les compétences des élèves sont évaluées en contrôle continu plutôt que par un examen global final.

Les examens portent sur l'évaluation de chaque discipline qui demandent compréhension et capacités d'analyse tout comme la capacité de développer dans des situations inédites en se basant sur le savoir acquis.

Pour réussir et obtenir son baccalauréat qui permet d'entrer dans des universités en France, un élève doit obtenir une moyenne générale de toutes les matières qui composent l'examen, égale ou supérieure à « 10 ». La moyenne pondérée détermine aussi les distinctions (ou mentions) qui distinguent un excellent résultat à l'examen. Une moyenne de 10 permet l'obtention du diplôme et

accorde la mention « Passable », au-delà de 12 l'élève reçoit la mention « Assez Bien », au-delà de 14 la mention « Bien » et au-delà de 16 la mention « Très Bien ».

OBTENIR LE “AWTY HIGH SCHOOL DIPLOMA”

S'ils le souhaitent, les élèves du programme français qui attestent de quatre années d'études et qui ont satisfait aux exigences des programmes de la 3^{ème} à la Terminale sont susceptibles d'obtenir le Diplôme de fin d'études d'Awty (High School Diploma) sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- avoir suivi une année d'enseignement artistique ;
- justifier de quatre années d'enseignement de l'anglais dans un cours approuvé par le directeur du département d'Anglais ;
- avoir effectué au moins cinquante (50) heures de service communautaire
- rédiger un mémoire sur un projet approuvé par les enseignants
- détenir une assiduité complète (un minimum de 90%) d'une année scolaire dans l'établissement.
- avoir obtenu une moyenne supérieure à 6/ 20 dans toutes les matières.

L'établissement prend en considération les éléments transmis par l'administration des établissements ou les élèves ont antérieurement suivi leur scolarité. Les élèves du programme français ou du programme international qui souhaitent obtenir le diplôme américain d'Awty doivent satisfaire à ces exigences. Les élèves peuvent cependant décider de ne pas recevoir le diplôme américain d'Awty

EVALUATION DES ELEVES

L'évaluation des élèves du programme français se fonde sur des évaluations formatives et sommatives effectuées tout au long de l'année. L'année est divisée en trois trimestres. Un bulletin scolaire est envoyé aux familles à la fin de chaque trimestre après le « conseil de classe » au collège et au lycée. De la 6^{ème} à la Terminale, des évaluations notées sur 10 ou sur 20 permettent de suivre les progrès des élèves, et jusqu'en 3^{ème}, leurs progrès sont également appréciés par rapport au degré d'acquisition des compétences attendues à la fin du cycle 4.

Dans le cadre de la préparation aux examens et diplômes nationaux français de 3^{ème}, 1^{ère} et Terminale les élèves passent des examens dits « blancs » corrigés, quand c'est possible, par des enseignants d'autres établissements français des États-Unis, afin d'avoir une évaluation objective et anonyme qui aide les élèves à mieux se situer par rapport aux objectifs à atteindre.

Pour pouvoir passer dans la classe supérieure, l'élève doit attester par ses résultats du niveau requis. Le Proviseur prendra une décision après avoir examiné les recommandations des enseignants tout en se conformant aux instructions officielles du ministère de l'Education Nationale et ce, dans l'intérêt de l'élève. Avant la fin du second trimestre, les procédures seront expliquées aux parents des élèves du Collège et du Lycée. La décision finale sera prise à la fin du troisième trimestre.

Chaque classe est représentée par un « professeur principal » qui centralise et rend compte, tant pour le suivi des projets que des élèves, au proviseur ou à son adjoint régulièrement. La mise en place de coordinateurs de niveau et de chefs de départements permet, entre autres, une présentation plus détaillée des programmes et des réformes en cours et une meilleure coordination avec les chefs de département de la Section Internationale.

SOUTIEN DES ELEVES

CONSEIL UNIVERSITAIRE

Dans un cadre adapté au développement, le département de conseil universitaire d'Awty éduque et conseille les étudiants et les familles sur le processus d'admission à l'université. Les conseillers aident les étudiants et les familles à faire des choix académiques qui respectent les aspirations, les capacités et les besoins individuels. Les conseillers aident les étudiants à acquérir des compétences universitaires dans les domaines personnels, académiques et professionnels, afin qu'ils puissent se préparer de manière réfléchie, aspirer de manière réaliste et choisir judicieusement. Notre travail avec les étudiants est guidé par les valeurs fondamentales d'admission au collège décrites par la National Association of College Admissions Counselling (NACAC).

Objectif du conseil universitaire par niveau

3ème

Les étudiants commenceront à se renseigner sur le processus universitaire et seront encouragés à rechercher un équilibre personnel et professionnel. Ils effectueront avec succès la transition vers l'école secondaire et prendront conscience du lien entre les comportements scolaires, personnels et sociaux au secondaire et les futurs choix d'université et de carrière.

2nde

Les étudiants continueront d'améliorer leur compréhension du processus universitaire et du rôle que joue leur comportement scolaire, personnel et social dans ce processus. Les élèves continueront à explorer des activités parascolaires/d'enrichissement, mais approfondiront ceux qui comptent le plus pour eux. Les étudiants seront initiés aux tests standardisés, à la création de CV et à la notion de carrière.

11th Grade/1ère

Les élèves montreront comment rechercher et explorer des critères personnels concernant les projets d'études postsecondaires. A la fin de l'année, ils établiront une liste réfléchie d'universités potentielles, élaboreront un plan pour les tests standardisés, mettront à jour et peaufineront leur curriculum vitae, comprendront comment les finances affectent leurs choix universitaires, seront prêts à rédiger un brouillon de leur essai universitaire au cours de l'été et comprendre les réalités du processus d'admission à l'université.

12th Grade/Tle

Les étudiants termineront avec succès le processus de candidature à l'université. Ils démontreront leurs capacités à élaborer des plans d'action, à respecter les échéances, à communiquer efficacement et à se défendre eux-mêmes dans le contexte de leurs plans postsecondaires.

Les représentants universitaires demandent des visites sur le campus, ou virtuellement, et nous encourageons les étudiants à profiter de ces séances d'information tout au long du secondaire. Les élèves doivent également visiter les pages Web des universités et explorer celles qui les intéressent tout au long du secondaire. C'est un voyage de découverte de soi qui mène à des transitions post-secondaires qui leur conviennent mieux.

DIFFÉRENCES D'APPRENTISSAGE

L'École internationale Awty attend de tous les élèves du secondaire qu'ils répondent aux attentes de son programme scolaire. En tant qu'école internationale indépendante, Awty ne propose pas de modifications du programme établi ; toutefois, l'École reconnaît que certains élèves qui satisfont aux critères d'admission peuvent montrer des différences dans l'apprentissage qui justifient une adaptation limitée. En se basant sur les directives pour le Baccalauréat international, Awty propose l'adaptation suivante : les élèves peuvent obtenir un supplément (prolongement) de 20 % du temps alloué pour les contrôles et les examens. Afin de bénéficier de cette modification, il faut adresser une demande au responsable du département et fournir à l'École un rapport de l'évaluation du diagnostic. Le [Learning Support Coordinator](#) peut fournir aux familles des informations sur les ressources de la communauté permettant de réaliser une évaluation psycho-scolaire.

Les rapports de diagnostic scolaire sont conservés dans un dossier confidentiel et ne font pas partie du dossier scolaire permanent de l'élève. Si le besoin se fait sentir, le conseiller et le responsable du département peuvent convoquer une réunion spécifique de l'équipe d'enseignement afin d'examiner des stratégies de mise en œuvre pour certains élèves. Les parents et les élèves, ainsi que des professionnels externes peuvent en faire partie. Un plan éducatif documenté, avec un Programme de soutien individualisé de l'élève (ISSP) reste dans le dossier du rapport diagnostic au bureau des conseillers.

L'évaluation peut également servir à demander un délai supplémentaire lors du CTP IV, du PSAT, du SAT, de l'ACT et de l'examen de l'IB. Nos conseillers peuvent vous aider dans le processus d'inscription à cet aménagement. Ils peuvent aussi fournir aux familles des informations sur les ressources de la communauté lorsqu'elles sont nécessaires, en matière d'ergothérapie, d'orthophonie ou de psychothérapie. Les conseillers font partie de l'équipe pédagogique afin de coordonner des aménagements limités.

VIE ÉTUDIANTE

EXCURSIONS D'AUTOMNE

Il est demandé à tous les élèves de secondaire de participer aux excursions d'automne qui ont lieu au début du premier trimestre. Ces excursions sont conçues pour présenter aux élèves, au début de chaque année scolaire, la grande diversité d'élèves et de professeurs venant de beaucoup de cultures et de langues qui existent au sein de la communauté d'Awty. Après des années de tradition, les élèves de sixième et de troisième année se lanceront dans une excursion d'une nuit. En cinquième et quatrième années, ainsi que de la seconde à la terminale, les élèves seront en classe jeudi et passeront ensuite vendredi à se concentrer sur les liens. Nous comptons sur la

valeur de ces programmes pour renforcer la communauté et réunir les étudiants et les enseignants dans le véritable esprit de Awty.

CONSEIL DES ELEVES

Le Conseil des élèves de collège travaille avec un parrain enseignant. Les élections ont lieu au début de l'année scolaire. Il soutient notamment les initiatives de service communautaire et les activités des élèves comme un spectacle de talents de fin d'année.

Les membres du conseil des élèves du collège représentent le corps étudiant et parrainent les projets des étudiants visant à développer l'esprit et la morale. Le conseil est une plateforme permettant aux élèves de faire entendre leur voix et pour les membres, de représenter leur classe. Les élèves participent à un processus démocratique en vue d'améliorer les échanges entre les élèves et les équipes de l'École. À la fin de chaque année scolaire, des élections ont lieu pour le conseil des élèves du lycée de l'année suivante. Les responsables comprennent un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un coordinateur et un délégué du programme français.

ACTIVITÉS, CLUBS ET ASSOCIATIONS

Les collégiens recevront une carte des choix de clubs et d'activités après la rentrée scolaire. Clubs du collège [lien](#)

Le lycée propose un grand nombre d'opportunités extrascolaires qui se déroulent en dehors des heures ordinaires de cours. Les réunions ont généralement lieu pendant le déjeuner, avant ou après l'école. Contactez le bureau de la Division pour avoir des informations complètes. Pour une liste détaillée des clubs et des activités offerts aux élèves du lycée, veuillez cliquer sur ce [lien](#). Les collégiens recevront une carte des choix de clubs et d'activités après la rentrée scolaire.

SERVICE COMMUNAUTAIRE

Le service communautaire est une tradition ancienne de l'École, qui a précédé l'implication de l'école dans le B.I. comme exigence diplômante. Le coordinateur du service communautaire fournit une liste d'opportunités de service communautaire, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'École et les élèves peuvent aussi effectuer ce service pendant les mois d'été. Les élèves ne sont autorisés à recevoir aucune rémunération pour une activité quelconque de service communautaire. Les demandes de service communautaire doivent être directement adressées à communityservice@awty.org

PROGRAMME SPORTIF INTERSCOLAIRE

L'objectif du département des Sports à Awty est d'améliorer le développement physique, mental, affectif et social des élèves. Ce développement est mis en œuvre grâce à divers sports extrascolaires. Awty a élaboré un programme adapté à l'âge et à la capacité de tous les élèves de la 6e à la Terminale, qui encourage l'intérêt et l'appréciation maximum des élèves. L'École

encourage la participation au sport, reconnaît les résultats et célèbre les réussites des élèves. Les calendriers sportifs se trouvent sur le [site Internet du département des Sports](#). Pour en savoir plus, veuillez contacter [Director of Athletics](#), ou le bureau de la division concernée.

Il est demandé à tous les élèves et leurs familles de se conformer aux politiques établies sur le site Internet du département des Sports ainsi qu'à celles applicables à un sport ou une activité particulière. Les élèves sportifs et leurs familles doivent faire preuve d'un bon esprit sportif à tout moment. Un mauvais esprit sportif, de la part de l'élève ou du parent, entraînera une mesure disciplinaire contre l'élève pouvant aller jusqu'au renvoi de l'École. Les parents qui font preuve de mauvais esprit sportif peuvent être interdits de participer à de futures activités sportives. L'inscription à Awty ne garantit pas la participation ni l'admissibilité au sport.

DISCIPLINE

Le mauvais comportement d'un élève peut avoir diverses conséquences disciplinaires, à la seule discrétion de l'École, selon la gravité de l'infraction. Les points suivants sont destinés à servir de guide pour les conséquences disciplinaires mais peuvent ne pas inclure toutes les possibilités. Les parents seront notifiés des conséquences disciplinaires graves et il est attendu d'eux qu'ils adhèrent aux actions prises par l'École.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Retenue – Les élèves du collège et du lycée peuvent être envoyés en retenue ou «DHall» pour diverses infractions mineures comme des retards fréquents, des infractions à l'uniforme ou l'usage de chewing-gum. Les élèves peuvent être en retenue pendant le déjeuner, après l'école ou, dans des cas graves, le samedi matin.

Consignation dans l'établissement – Les élèves peuvent être consignés dans l'établissement. Il s'agit d'une journée passée à l'école, en isolement, et à travailler sur des devoirs scolaires. Du travail supplémentaire peut être donné dans le cadre de la punition.

Exclusion – Les élèves peuvent être exclus de l'École, qui leur demande de rester chez eux. Ces décisions sont prises par l'administration et peuvent inclure les considérations de l'audition d'un Conseil de discipline (voir Conseil de discipline). L'exclusion de l'École ne dispense pas un élève de ses obligations scolaires et tous les devoirs manqués doivent être rendus. Les exclusions hors de l'École dépendent du dossier scolaire. Ce dossier est rendu disponible pour les établissements suivants.

Période d'essai : Scolaire et disciplinaire – Après une vérification à la fin de chaque trimestre, les élèves peuvent être placés à l'essai pendant le trimestre suivant du fait de problèmes scolaires ou comportementaux. Être placé à l'essai indique que le statut scolaire ou comportemental d'un élève

est inférieur au niveau acceptable et doit être amélioré. Si un élève est placé à l'essai, les parents recevront un courrier de notification. Une mauvaise note trimestrielle (F) dans toute matière ou bien deux D ou plus (60 – 69) entraînera automatiquement une période d'essai scolaire ; toutefois, l'administration peut placer des élèves à l'essai, scolaire ou comportemental, à sa discrétion.

Lorsqu'un élève est placé à l'essai, on attend de lui qu'il apporte les améliorations nécessaires au trimestre suivant. Les parents seront informés des attentes pour une amélioration satisfaisante ; toutefois, la décision finale sera prise à la discrétion du responsable de division. À la fin de ce trimestre, l'École décide si l'élève est autorisé à rester à l'École. Les élèves ne sont généralement pas autorisés à être à l'essai pendant plus de deux trimestres successifs.

Les élèves à l'essai pendant le trimestre d'hiver ne recevront pas de dossier de réinscription. Si l'élève reste à l'essai pendant le trimestre de printemps, sa place dans la classe supérieure l'année suivante sera mise en attente d'une décision du conseil de classe de juin. Les élèves qui sont placés à l'essai au deuxième trimestre après une réinscription ne sont pas obligatoirement admis dans la classe supérieure l'année suivante. La décision est prise lors du conseil de classe du mois de juin. Les parents seront informés immédiatement après ce conseil si leur enfant est autorisé à revenir à l'École. Le directeur de l'École prend toutes les décisions définitives concernant le statut de l'essai, le passage en classe supérieure et le renouvellement des contrats d'inscription pour les années scolaires ultérieures en suivant les recommandations du responsable de division. L'inscription pour les années scolaires ultérieures est laissée à la seule discrétion de l'École.

Renvoi – Dans des cas d'infractions graves aux règles, l'administration peut choisir de renvoyer un élève de l'École. Cette décision peut être recommandée par un Conseil de discipline, et chaque cas est soumis à la décision finale du directeur de l'École. L'École peut choisir de prendre cette décision sans convoquer un Conseil de discipline. Les élèves renvoyés ne sont pas autorisés à participer aux activités d'Awty ni à venir à l'École sans l'autorisation préalable de l'administration.

Retrait – Les élèves qui choisissent de se retirer de l'École ne sont pas dispensés des politiques scolaires et ils restent soumis aux décisions administratives.

Conseil de Discipline - La discipline est souvent traitée par l'administration scolaire seule. Toutefois, le Conseil de discipline peut également être convoqué, à la seule discrétion de l'École, pour traiter le comportement d'un élève et recommander des mesures au directeur de l'École. Le Conseil de discipline est généralement composé des personnes suivantes :

- Le Directeur des Admissions
- Le Responsable de la Division concernée et le Proviseur
- Le coordinateur de niveau
- Le Professeur principal ou le conseiller, en fonction du programme de l'élève ;
- Les délégués de classe élus ;
- Le président du Conseil des élèves

- Toute autre personne dont la présence est jugée appropriée par le directeur de l'École.

Le Conseil de discipline applique la procédure suivante :

- L'administration informe les parents du problème et indique que le Conseil de discipline va se réunir ;
- Le Conseil rencontre l'élève, et toute autre personne pouvant avoir des informations au sujet de l'incident concerné ;
- Le Conseil peut demander à l'élève et/ou à d'autres personnes de quitter la réunion lorsqu'ils ont été entendus. Les parents ou tuteurs ne peuvent assister à la réunion ;
- Les délibérations du Conseil sont confidentielles ;
- Les délibérations et recommandations du Conseil sont communiquées au Responsable de la Division qui consulte le directeur de l'École ;
- Le Responsable de la Division informe les parents de la mesure disciplinaire ;
- Dans des cas exceptionnels, comme un renvoi, le Responsable de la Division et le directeur de l'École peuvent communiquer ensemble avec les parents.

CAMPUS SANS ALCOOL ET SANS DROGUE

Tout élève qui se présente volontairement pour demander de l'aide pour un problème lié à la drogue ou à l'alcool sera traité comme un cas sanitaire plutôt que disciplinaire. Un élève pris en possession d'alcool ou de drogue, qui demande de l'aide seulement à ce moment, sera traité comme un cas disciplinaire.

Tout élève pris en possession de substances illicites, notamment celles prescrites à quelqu'un d'autre, pendant qu'il est sur le campus ou à une activité liée à l'École, peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire allant jusqu'au renvoi de l'École. Tout élève pris à vendre de la drogue sur le campus ou à une manifestation liée à l'École peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire allant jusqu'au renvoi de l'École. L'École se réserve le droit de signaler le comportement illégal à la police.

Tout élève pris en possession ou sous l'influence de l'alcool fera l'objet de procédures du Conseil de discipline et/ou de sanctions disciplinaires.

Tout élève pris en possession d'accessoires liés à la consommation de drogues fera l'objet de procédures du Conseil de discipline et/ou de sanctions disciplinaires. Veuillez noter que les cigarettes électroniques (E-cigarettes) et l'acte de 'vapoter' (fumer d'un appareil à vapeur) font dorénavant partie de la catégorie de produits considérés comme drogues ou accessoires à la consommation de drogues.

Conformément aux efforts faits par l'École pour garantir un campus sans drogue ni alcool, l'École peut réaliser des fouilles aléatoires dans tout endroit dans les locaux scolaires, y compris les casiers des élèves, les véhicules et les affaires personnelles comme les sacs à dos, à tout moment et sans préavis. Tout ce qui sera trouvé dans des sacs laissés sans surveillance ou des casiers

déverrouillés sera considéré comme appartenant au propriétaire du sac ou du casier. Par conséquent, il est instamment demandé à tous les élèves de surveiller leurs possessions à tout moment et de verrouiller leurs casiers. L'École peut faire appel à des chiens pour ses fouilles.

Dans le cas d'une violation, l'École se réserve le droit de confisquer, fouiller et inspecter les appareils électroniques personnels et toutes données, messages ou images y apparaissant.